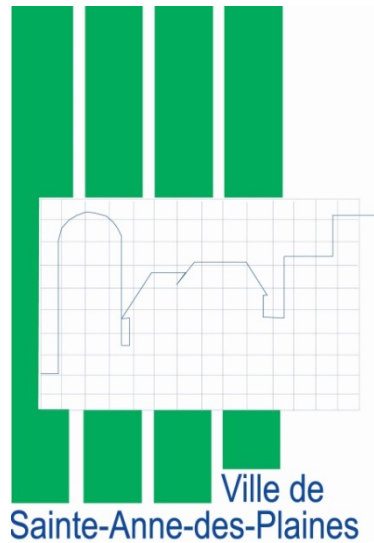


Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Plan des actions de l'année 2019

Intégration
des personnes handicapées





Plan des actions de l'année 2019 pour l'intégration des personnes handicapées

Le comité

Le Service des Sports et du développement communautaire coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- Mme Véronique Baril, conseillère municipale;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des sports et du développement communautaire;
- M. Paulo Fournier, directeur du Service des travaux publics;
- Mme Linda Charbonneau, directrice du Service des ressources humaines;
- Mme Sophie St-Pierre, agente de communication au Service des communications;
- M. Sylvain Caya, directeur du Service de sécurité incendie;
- M. Martin Lauzon, citoyen.



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délaï de réalisation	Résultats
Travaux publics et Services techniques	•Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville.	•Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs.	•Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger. •Améliorer l'état du trottoir reliant le marché d'alimentation à la pharmacie.	•2019 et années suivantes.	
	•Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville.	•Offrir des espaces dédiés aux personnes handicapées à proximité du centre-ville.	•Aménagement d'un stationnement avec cases dédiées donnant accès au centre-ville.	•2019-2020	•Un stationnement sera aménagé et accessible à la fin des travaux du boulevard, au plus tard en 2020.
Ressources humaines	•Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés.	•Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient handicapés en cours d'emploi.	•Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches.	•2019 et les années suivantes.	
Loisirs	•Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés.	•Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adapté.	•Installer un module de jeux et un revêtement de sol approprié afin que les enfants handicapés puissent s'amuser.	•2019	
	•Les personnes handicapées trouvent difficilement des salles adaptées pour se rencontrer.	•Favoriser et faciliter la location de salles adaptées aux personnes handicapées.	•Promouvoir la disponibilité des salles municipales aux personnes handicapées.	•2019 et années suivantes.	
	•Les enfants handicapés ont un accès limité aux camps de jour.	•Favoriser la participation des enfants handicapés aux camps de jour.	•Maintenir l'embauche de 9 animateurs accompagnateurs.	•2019	
Bibliothèque	•Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés.	•Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées.	•Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères.	•2019 et les années suivantes.	



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Culture	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées. Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces. 	<ul style="list-style-type: none"> Via la réglementation municipale ou une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté. (Exemple: Tim Horton) 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Informar la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier. 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur site internet, Facebook, revue municipale. 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> 2019 et les années suivantes. 	

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Accès aux bâtiments municipaux	•Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.	•S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.	•Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.	•2019 et années suivantes.	
		•Permettre aux fauteuils roulants d'entrer dans le garage municipal.	•Installation de porte automatique à l'entrée principale.	•2019	
		•Permettre aux personnes handicapées et âgées d'entrer dans la Maison de la Famille.	•Installer une rampe d'accès extérieure et une toilette adaptée ainsi que réaménager le hall d'entrée.	•2019	
Centre sportif	•Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.	•Accès aux personnes handicapés dans l'aréna pour assister aux événements.	•Installer des portes automatiques pour accéder dans l'aréna. •Aménager des espaces réservés aux personnes handicapés dans l'aréna.	•2019	
Sécurité incendie	•Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.	•Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire.	•Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles. •Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux.	•2019 et les années suivantes.	
	•Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.	•Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.	•Ajouter une section dédiée aux personnes handicapées dans le plan de sécurité civile de la Ville.	•2019	